



Procès-verbal - Réunion du CPAÉ
Mercredi le 27 septembre 2017
Lieu : Salle de conférence ÉBB

Membres présents:

Denis LeBlanc, directeur	Joanne Langis	Rachel Cormier
Lisa Leblanc, représentante des enseignants	Magalie Sephton	Sophie Després
Mireille Caissie	Lise Després	Isabelle Michaud
Nathalie Nowlan	Nicole Goguen	
Francine Hébert	Sylvie Desroches	
	Brigitte LeBlanc	

Membre absent:

Joanne Doiron

1) Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

M. Denis souhaite la bienvenue aux membres du CPAÉ. La réunion débute à 18 h 30.

2) Adoption de l'ordre du jour

Mireille Caissie fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sylvie Desroches et appuyée par Lise Després.

3) Adoption du procès-verbal

Mireille Caissie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2017. L'adoption de ce dernier est proposée par Nathalie Nowlan et appuyée par Brigitte LeBlanc.

4) Élections

Le CPAÉ souhaite la bienvenue à la nouvelle membre Isabelle Michaud.

Il est proposé par Sylvie Desroches que Mireille Caissie et Sophie Després soient réélues comme coprésidentes et appuyé par Rachel Cormier. Les membres du CPAÉ appuient cette proposition.

Il est proposé par Lise Després que Magalie Sephton soit réélue comme secrétaire et appuyé par Nicole Goguen. Les membres du CPAÉ appuient cette proposition.

5) Normes de fonctionnement

Une discussion parmi les membres du CPAÉ fait ressortir les points suivants qui sont importants pour tous et chacun à respecter.

- On apprécie l'ouverture, le respect et l'écoute de chacun. Il est important que tous se sentent libres de partager son opinion. Il ne faut pas monopoliser les discussions. Il ne faut pas aborder de points spécifiques à un membre du personnel ou à un élève.

- Suivre l'ordre du jour et se fixer un temps maximal de 2 heures par réunion (18h30 à 20h30), si nécessaire, des points de discussion seront ajoutés à la salle d'attente. Il est possible d'ajouter des points à l'ordre du jour à l'avance suffit d'envoyer un courriel aux coprésidentes. La coprésidente (dans ce cas si, Mireille Caissie) anime et ramène les membres à l'ordre du jour.

6) Rentrée scolaire

Cette année il y a eu des changements afin d'améliorer l'arrivée des enfants le premier matin. C'est-à-dire, la mascotte était dehors avec la direction et le conseil des élèves. Les enseignants étaient dans leurs classes pour accueillir les élèves et ces derniers ont préféré ceci.

6A) Rencontre de parents

Les commentaires sont très positifs à l'égard de cet événement. Il a été souligné que c'était mieux organisé, avec les élèves à l'extérieur surveillés par plus de membres du personnel qu'à l'habitude.

7) Demande de dispense – Hymne national

ÉBB fait la demande au District scolaire de faire jouer l'hymne national les lundis ainsi que les journées spéciales. Proposée par Francine Hébert et appuyé par Magalie Sephton.

8) Rapport de la direction de l'école

Le profil de l'école est présenté ainsi que les tendances pour les dernières années. Monsieur Denis présente un tableau des objectifs visés avec les cibles d'ÉBB et ceux du District scolaire. Il y a des chiffres pour 2016, 2017 et les cibles qui étaient à atteindre et ceux atteints. Au cours de l'année scolaire, d'autres indicateurs seront abordés.

ÉBB a choisi de mettre l'emphase sur les élèves qui sont anxieux dans leurs initiatives envers le mieux-être. Les initiatives seront; deux périodes de mieux-être par semaine. Chaque enseignant aimerait apprendre ce qui passionne chaque élève et ainsi essayer de créer un engouement pour que l'enfant ait le goût de venir à l'école.

Monsieur Denis a assisté à une réunion où un programme à LJR a présentement lieu. Ce programme a pour but de développer un sens de responsabilité chez les élèves. "Best buddy"; un élève du niveau régulier est jumelé avec un enfant à besoins spéciaux afin de développer une complicité un envers l'autre. À l'école Dr-Marguerite-Michaud, "un banc de l'amitié" a été créé : si un enfant se sent délaissé ou a de la peine, il peut aller s'asseoir sur le banc et les autres enfants peuvent à ce moment aller le rejoindre. Pour le moment à ÉBB, les enfants de la 6e année aideront avec des élèves plus jeunes pour animer des ateliers culinaires.

9) Budget

Monsieur Denis nous présente le budget et fait un survol de ce dernier qui est divisé en deux grandes catégories; soit 10 058\$ pour les outils pédagogiques et 7486\$ pour le soutien à l'apprentissage.

La cotisation de 25\$ est utilisée pour les autobus et les sorties scolaires et l'agenda. Le montant est insuffisant pour couvrir tous les besoins que l'école a cependant.

Un questionnement est soulevé du raisonnement derrière le fait que les élèves de la 6e à la 8e année n'ont pas d'agenda cette année. Les élèves apprendront à s'organiser de quelle manière? Sans agenda comment est-ce que cet apprentissage si important peut se faire? Il y a plusieurs points soulevés face à l'agenda. Monsieur Denis fera un suivi auprès des parents concernés afin de mieux expliqué l'allocation des fonds pour ses élèves et le raisonnement derrière cette décision prise de ne pas commander d'agenda.

Les électroniques à l'école sont permises durant les pauses et le midi.

Les feuilles pour le transport d'autobus sont disponibles auprès de Madame Aurella si besoin il y a.

Un budget de 500\$ est alloué pour le CPAÉ. Des idées sont lancées parmi les membres du comité, en somme, le CPAÉ a carte blanche pour dépenser cet argent.

- Formation pour les parents avec une possibilité d'offrir un petit goûte avant pour permettre des échanges avec les autres. Un sondage pourrait être envoyé auprès des parents sur des sujets propices à les intéresser. Offrir des chèques cadeaux comme prix de présence durant la soirée.

- Spectacle culturel, en joignant les fonds des différents CPAÉ de la région; promouvoir le français. Demander un frais minime aux participants. La rencontre des directions avec les différentes écoles est ce vendredi le 29 septembre, Monsieur Denis sondera le terrain.

- Formation pour les enseignants

- Souper conférence pour les membres du CPAÉ et une conférence serait par la suite offerte et ouverte aux autres parents avec un frais minime.

S'il y a d'autres idées, svp communiquer avec Mireille, Sophie ou Monsieur Denis.

10) Terrain de jeux CAEBB

CAEBB a reçu une demande de la communauté rurale de Cocagne pour contribuer un montant de 500\$ au projet de sentier reliant le club d'âge d'or de Cocagne (Centre 50) et le Sentier NB en arrière de la Villa à la cour d'école. Le sentier a été créé à l'été 2017, sous la direction de Roger Després, membre du conseil de la communauté rurale. CAEBB a accepté la demande et a donné un chèque de 500\$ à la communauté rurale. C'est un projet qui a coûté au-delà de 10 000\$.

Une toilette portative a été placée dans la cour d'école pendant tout l'été. La toilette a été payée par la communauté rurale.

Le terrain de tennis a été réparé. Les craques ont été remplies. Il reste à ajouter de nouvelles lignes. Un des trois terrains de tennis sera remplacé par 4 terrains de pickleball. C'est un sport de plus en plus populaire, qui deviendra un sport aux Jeux de l'Acadie, semblerait-il. Francine est en communication avec Eastern Fence et Onide Maillet pour poser les 'sleeves' de poteaux et peut-être une nouvelle clôture entre les terrains de pickleball et tennis de même que la peinture de nouvelles lignes.

À la mi-septembre, on a eu de l'aide de 5 bénévoles, de la compagnie Placement Louisbourg, pendant une demie-journée. On a voulu compléter des projets tels que poser du gazon autour du gazebo et à l'endroit où était les vieux teater totters. L'équipe a posé du nouveau gazon autour du gazebo, mais on a manqué de temps pour poser le nouveau gazon où se trouvait les vieux teater totters. On a aussi découvert que le terrain n'était pas prêt pour poser du nouveau gazon, car c'était surtout du gravier. Alors, il a fallu travailler le gravier, amener du top soil et étendre la terre, avant de poser le nouveau gazon. Les élèves de l'école et surtout la classe de 6^e année à Mme Dorine ont aidé à poser le nouveau gazon. Les parents bénévoles de CAEBB se sont chargés de l'arrosage du gazon, pendant 2 semaines après l'avoir posé.

Pour la piste d'athlétisme, on a reçu une offre de 50 000\$ de la province du N.-B. Mais l'APECA a seulement appelé la communauté rurale au début du mois de juin, pour leur demander de faire le choix. L'APECA n'a jamais pu promettre la balance du montant de 88 000\$ pour la piste d'athlétisme. Et par le début du mois de juin, il était trop tard pour entamer le grand projet de remise à neuf de la piste d'athlétisme. Un projet de cette envergure doit se préparer au mois de janvier / février avec les appels d'offres, les contrats d'ingénieur, etc. En plus, l'estimation qu'on a reçue en 2014 pour l'asphalte aurait été fort probablement plus élevée – ce qui aurait augmenté par beaucoup le coût final du projet. Puisque tout le financement n'était pas en place au début du mois de juin, on a décidé de laisser aller le financement de la province.

L'équipement sera acheté par CAEBB pour que toute la population puisse en bénéficier. Le comité n'est pas pressé pour dépenser le 30 000\$. Il regarde comment faire profiter cet argent et comment bien le dépenser. Le comité est toujours à la recherche de subvention de divers organismes.

11) Levée de fonds 2017-2018

La levée de fonds principale de cette année est le danse-o-thon. Les élèves de 6e et 7e années débiteront leurs levées de fonds pour leur voyage prévu en juin 2019. Le Comité de l'arbre de l'espoir fera quelques collectes de fonds. CAEBB n'a pas d'activité de financement prévue, mais peut être une activité culturelle comme un patinage de Noël est envisageable.

Une préoccupation portant sur la chaleur dans les classes est soulevée. Il y a de plus en plus de journées aux mois de juin et de septembre qui sont très chaudes. Les enseignants et les élèves méritent mieux. Parmi le comité il y a des opinions mitigées sur le sujet et pour l'instant il n'y a pas de consensus. Une suggestion demeure de possiblement faire un projet pilote avec une classe? Par exemple l'installation de minisplits. Monsieur Denis confirme que le District scolaire doit être impliqué dans cette démarche.

12) Formation des CPAÉ

Se tiendra le samedi 28 octobre. Les détails ne sont pas connus pour l'instant, dès qu'ils seront disponibles, les informations seront communiquées avec les membres du CPAÉ.

13) Horaire des réunions pour l'année scolaire

Les réunions sont tiendront les mercredis à 18h30 heures; soit le 22 novembre 2017, le 21 février 2018 et le 16 mai 2018.

14) Correspondance

Aucune

15) Autres

Joanne Langis fera la liaison entre le comité de parents et le CPAÉ. Quelques minutes seront réservées lors de la prochaine réunion pour faire le point sur le comité de parents.

L'ajournement de la réunion se fait à 20h00, proposée par Rachel Cormier appuyée par Francine Hébert.